

Le camp de construction Ingram n'est constitué que d'une remorque, qui sert de logement. Comme elle est située tout près du camp Piggott, on a recours aux services de ce camp. Certaines questions méritent ici d'être étudiées, et on entreprendra un autre examen dans une semaine ou deux.

Je puis ajouter qu'on a avisé le syndicat que certains des griefs qu'il avait formulés devraient être adressés directement à la compagnie, car on estime qu'ils ne relèvent pas des dispositions de la loi relative à l'hygiène sur les travaux publics. Les représentants syndicaux ont fait savoir à mes fonctionnaires qu'ils sont satisfaits des mesures prises pour améliorer la situation d'une façon générale.

### LES FINANCES

#### APPLICATION DE LA MESURE SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank McGee (York-Scarborough):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Peut-il nous dire quand la loi sur les prêts aux petites entreprises entrera en vigueur?

**L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances):** J'ai le plaisir d'apprendre aux députés qu'on a fait de rapides progrès. On a distribué les règlements, et d'après mes renseignements, les formules pertinentes ont été envoyées à environ 5,000 succursales de banques au Canada. On prévoit que les prêts commenceront à s'effectuer le 19 janvier.

**M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River):** Puis-je poser une autre question? Alors que l'opposition a tellement facilité l'adoption de cette mesure, pourquoi les banques ne peuvent-elles pas être mises au courant de l'affaire avant le 19 janvier?

**L'hon. M. Fleming:** Monsieur l'Orateur, ce n'est pas vrai, tout d'abord, que les banques ne seront pas mises au courant de l'affaire avant le 19 janvier. Les banques ont pris connaissance de la mesure dès que le discours du trône l'a annoncée, il y a près de deux mois. Bien entendu, les banques ne peuvent pas prendre connaissance des règlements avant que ceux-ci soient élaborés. Ces règlements sont justement en train d'être distribués, de sorte que l'honorable député se plaint entièrement à tort aujourd'hui.

### LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

#### ON AURAIT ENVOYÉ DES FONCTIONNAIRES SE FAIRE ENDOCTRINER À DES COLLOQUES SUR LES RELATIONS OUVRIÈRES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. D. M. Fisher (Port-Arthur):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre du Revenu national s'il peut obtenir pour nous

[L'hon. M. Monteith.]

la réponse qu'a faite la direction de la Société Radio-Canada à l'accusation que renferme la livraison courante de la publication syndicaliste *Artech*. Selon l'auteur de l'article en question, un certain Eldon Wilcox, la Société Radio-Canada aurait envoyé de ses hauts fonctionnaires se faire endoctriner, aux frais du public, à des colloques sur les relations ouvrières aux États-Unis, colloques organisés par l'*American Management Association*, un groupement que certains qualifient d'anti-syndical.

**L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de la question dont parle l'honorable député. Je vais aller aux renseignements, mais je ne me tiens pas responsable de la réponse.

#### SOUHAITS DE NOËL DU PREMIER MINISTRE ET DU CHEF DE L'OPPOSITION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Revenu national. Le ministre demanderait-il à la Société Radio-Canada pourquoi au cours du bulletin de nouvelles de 11 heures le 25 décembre, au réseau français de télévision, l'annonceur a transmis les souhaits de Noël du premier ministre sans que la photo de ce dernier paraisse sur l'écran, alors que tout de suite après, M. Pearson a paru à l'écran pendant quatre ou cinq minutes pour offrir ses vœux aux Canadiens, qui reprochent au chef de l'opposition de préférer la domination du régime Khrouchtchev à une guerre atomique?

**L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national):** Je vais m'en informer auprès de la Société Radio-Canada.

#### L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE—PLAINTÉ AU SUJET DES COMMENTATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. l'Orateur:** La question que vient de poser l'honorable député me fait penser qu'en consultant le compte rendu de notre dernière séance, soit la page 1073, j'ai constaté que j'ai mal compris la question de l'honorable député de Roberval. Si je l'avais bien comprise, je ne l'aurais sans doute pas interrompu à ce moment-là. Je m'excuse donc de l'avoir fait, car le vrai sens de sa question m'avait alors échappé.

#### INTERPELLATION PORTANT SUR LE MICROPHONE OUVERT LORS DU RASSEMBLEMENT LIBÉRAL NATIONAL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. D. M. Fisher (Port-Arthur):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national au sujet de Radio-Canada; elle est fondée sur une nouvelle